



**MAIRIE DE BUSSAC
SUR CHARENTE**

BUSSAC Flash info

Vœux du Maire



LE MAIRE ET L'ENSEMBLE DE L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS ADRESSENT LEURS MEILLEURS VOEUX POUR 2023

Madame, Monsieur,

Nous venons de vivre trois années particulièrement difficiles qui laissent le monde et la France face à de grandes incertitudes climatiques, économiques, sanitaires et géopolitiques.

L'exercice des vœux est devenu périlleux dans ce contexte.

Néanmoins, force est de constater que la commune reste un lieu rassurant de proximité et de mise en œuvre de projets visant à améliorer le bien vivre ensemble.

L'année 2022 a vu l'arrivée de nouveaux gérants dans l'épicerie communale. Ils lui ont redonné un vrai dynamisme et en ont fait un lieu de vie essentiel.

Plusieurs manifestations ou spectacles ont été proposés aux Bussacais permettant de renouer avec le plaisir de se retrouver. Le premier café citoyen, dans une ambiance conviviale, a fait émerger des propositions qui seront mises en œuvre.

En 2023, les élus continueront à travailler au quotidien pour conforter et développer l'offre de services à la population. Vous découvrirez dans ce flash info les réalisations marquantes en cours.

Le soutien à l'école et à la vie associative se poursuivra. Les animations ayant eu du succès l'an passé seront reconduites comme la fête des épouvantails, le marché gourmand ou encore les préludes musicaux.

Cette nouvelle année s'annonce donc à Bussac sur Charente comme une année active et attrayante.

Je souhaite à chacun d'entre vous d'être en bonne santé et de pouvoir profiter de vos proches.



Bussac info

MODIFICATION DES DATES DE DISTRIBUTION

Afin d'équilibrer sur l'année les 2 parutions de notre journal communal « Bussac Info » la publication du 1er semestre paraîtra dorénavant début avril et celle du 2ème semestre sera maintenue début octobre.

Pour compléter ces informations "papier", un « Flash Info » sera publié chaque début d'année et dès que l'actualité le nécessitera.



Nous vous rappelons que nous communiquons de façon permanente sur le site internet de la commune ainsi que sur l'application pour mobile « Panneau Pocket », n'hésitez pas à la télécharger.